

Cheseaux-sur-Lausanne, le 15 septembre 2017

Au Conseil communal de Cheseaux-sur-Lausanne

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PREAVIS NO 15/2017

« Soutien financier au Tennis-club de Cheseaux pour la construction d'un nouveau club house à Sorécot »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseiller(ères) communaux,

La commission constituée par :

Madame Annick Peguiron, 1^{er} membre

Messieurs Claude Falconnier, Olivier Lyon, Laurent Jatton et Pierre-Yves Zimmermann

s'est réunie le mardi 29 août 2017, à 20h00, dans les locaux de la commune. Lors de cette séance, Messieurs Louis Savary, Syndic, et Serge Sandoz, Conseiller municipal, nous ont présenté le détail du préavis et ont répondu aux questions posées. A noter également la présence de la commission des finances pour la partie présentation du préavis.

Nous les remercions pour leur disponibilité, ainsi que pour les précisions et explications détaillées qu'ils nous ont données.

La commission a ensuite délibéré et préparé ce rapport qui a été finalisé par courriel.

Le Tennis-club de Cheseaux a approché la Municipalité avec son projet de transformation/rénovation de son club house, dès lors que l'investissement à entreprendre est conséquent. En 1983, le club a fait construire le club house que nous connaissons, ainsi que trois terrains, le tout financé par les membres.

En effet, le club house présente aujourd'hui des problèmes de structure. En 2016, des inondations ont eu lieu. Les locaux sont en mauvais état et les coûts estimés pour des réparations sont disproportionnés en rapport avec la pérennité du bâtiment.

Le Tennis-club a achevé l'amortissement des installations initiales. Toutefois, il ne dispose pas des liquidités nécessaires pour financer un nouveau club house. C'est pourquoi le comité s'est approché de la Municipalité pour demander une aide financière pour la construction à venir, soit un nouveau club house.

La Municipalité nous a présenté le projet retenu après que trois offres aient été demandées par le comité du Tennis-club. Le projet retenu est tout à fait cohérent avec les besoins actuels du club. Le Tennis-club compte actuellement 68 membres actifs (adultes) et 140 juniors. Il est donc devenu un club formateur au fil des années. Ce qui va dans le sens de la politique de la commune, soit de soutenir les sociétés locales formatrices au niveau du sport.

A noter également que le Tennis-club est la seule société locale propriétaire de ses installations immobilières. Ses finances sont saines et elle souhaite conserver ce statut. Cette situation

particulière nécessite un arrangement différent que lors de travaux exécutés sur les installations propriétés de la Commune et mis à disposition des sociétés.


Il est également rappelé que les terrains nécessiteront une rénovation dans un délai de 5 ans.

La commission relève que le Tennis-club finance, par ses économies, un montant de CHF 100'000.00 sur les CHF 550'000.00 totaux du projet. L'aide de la commune sera de CHF 450'000.00 : par une subvention unique de CHF 200.000.00 et un prêt sans intérêts, remboursable sur 25 ans, de CHF 250.000.00. Cette proposition a été clairement discutée et convient à toutes les parties. L'intégralité des frais annuels d'entretien sont payé par la club, ce qui n'est pas le cas pour tous les clubs sportifs de Cheseaux.

En conclusion, la commission, à l'unanimité, propose au Conseil communal d'accepter le préavis 15/2017, soit :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 450.000.00 permettant, d'une part de subventionner à hauteur de CHF 200.000.00 la construction du nouveau club house et, d'autre part, d'accorder un prêt sans intérêt, remboursable en 25 ans de CHF 250.000.00 au Tennis-club de Cheseaux
- D'amortir la subvention de CHF 200.000.00 sur une durée de 10 ans au maximum, dès 2018.
- De financer cette opération par la trésorerie courante.

Les membres de la commission :


Annick Peguiron, 1^{er} membre et rapportrice

Claude Falconnier

Olivier Lyon

Laurent Jatou

Pierre-Yves Zimmermann